

Avant-projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle outre-mer

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Cet avis sur l'avant-projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle Outre-mer pose la question de comment concilier respect de la diversité des territoires et égalité, valeur fondatrice de notre pays.

Un début de solution réside dans les plans de convergence initiés par le gouvernement, où la responsabilité serait partagée à l'échelle de ces territoires pour penser un développement durable qui s'inscrit dans ces économies régionales. Nous souhaiterions alerter le gouvernement sur trois points : la superposition avec les plans préexistants, nos doutes quant aux moyens qui seront alloués à ce projet et la représentation des acteurs locaux.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse tient également à alerter le gouvernement sur la situation d'urgence qui touche particulièrement les départements d'Outre-mer : l'urgence socio-économique, et notamment celle concernant les jeunes. Au-delà des situations plurielles des Outre-mer, certaines caractéristiques ultramarines impactent fortement la vie des jeunes et doivent être soulignées. L'avis du CESE de février 2015, porté par Eustase Janky sur *Le défi de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins* dressait un portrait alarmant, repris dans cet avis : en 2012, le taux de chômage des 15-29 ans était de 18 % en métropole alors qu'il s'échelonnait de 27 à 55 % dans les Outre-mer, et cela ne s'est guère amélioré depuis. Les écarts se creusent également concernant les taux d'illettrisme, de décrochage scolaire ou encore de réussite scolaire et universitaire.

Il est donc important de prendre en compte ces 1 200 000 jeunes ultramarins, qui représentent l'avenir de la France. Au vu de l'objet de la saisine, le groupe OEMJ souhaite insister sur la nécessité d'associer les jeunes à la définition de ces plans de convergence. Ce sont eux qui représentent une large partie des populations considérées, ce sont eux qui sont trop souvent ignorés des espaces de concertation et ce sont eux qui subiront les choix faits aujourd'hui en matière de politiques publiques. Ils doivent donc contribuer à la fois au diagnostic partagé, au projet stratégique de développement durable, à la négociation des contrats de convergence, mais aussi à l'évaluation de ceux-ci. Sinon, les problèmes cités plus haut ne pourront se résoudre.

En remerciant le rapporteur, les membres de la section, sa présidente et son administration, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de cet avis.